



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE



DOSSIER DE PRESSE

Lancement du projet

OPTI'SOINS

UNE UNITÉ MOBILE DE SUIVI DE GROSSESSE UNIQUE
EN FRANCE

3 OCTOBRE
2022

14h

Parvis du site Estaing



LE CHU ET LE RSPA LANCENT LE 1^{ER} PROJET NATIONAL DE SUIVI DE GROSSESSE MOBILE POUR LES ZONES RURALES EN AUVERGNE

Le Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne (RSPA) a développé le premier projet métropolitain d'unité mobile pour accompagner les femmes enceintes des zones rurales afin d'éviter des complications à cause d'un accès très distant pour le suivi médical de leur grossesse. Cette unité mobile s'appuie sur un programme de recherche, promu par le CHU de Clermont-Ferrand.

La prise en charge de la mère et de son enfant doit s'entendre par un suivi médical homogène et une organisation du dépistage permettant l'identification de situations à risque en amont de la naissance sur l'ensemble du territoire auvergnat.

Or, les moyens mis à disposition pour les femmes semblent variables, notamment pour celles habitant dans des zones rurales, touchées par la désertification médicale et donc éloignées de structures ou de professionnels pouvant prendre en charge la grossesse. Ainsi, il est plus compliqué pour une femme d'effectuer un suivi approprié lorsque la distance entre son domicile et la structure de soins est grande. En effet, des études scientifiques récentes ont mis en évidence qu'**un éloignement de 30 minutes de voiture d'une structure de suivi est lié à une augmentation des complications** pouvant survenir pendant la grossesse ou l'accouchement, avec des conséquences sur la santé de la mère et de l'enfant. **En Auvergne, 220 communes se trouvent dans cette situation géographique et 400 femmes environ sont concernées.**

Le RSPA a donc cherché **une solution mobile de consultation facilitant le suivi de grossesse au plus proche du domicile pour les femmes vivant dans des zones éloignées : Opti'soins**. Il se matérialise en un **camion aménagé avec tous moyens logistiques et humains nécessaires à ce suivi**. Cette organisation se met en place avec l'aide des professionnels de santé libéraux de proximité et de ceux des Protections maternelles infantiles, pour leur apporter un renfort dans l'offre de prise en charge.

Un projet de recherche est adossé et porté par le CHU de Clermont-Ferrand, dont les professionnels du RSPA sont mis à disposition par le CHU. **Financé par le Ministère des Solidarités et de la Santé (662 663 €) et par les Fonds FEDER via la Région Auvergne-Rhône-Alpes (78 000 €), le projet est en phase d'évaluation jusqu'en 2024** pour identifier la faisabilité concrète et pérennisation du projet ainsi que l'étendue des besoins. Si les résultats sont concluants, Opti'soins pourrait se développer pour de la gynécologie (hors grossesse) et à d'autres disciplines, pour pallier les problématiques de désert médical.

« Le projet Opti'soins est le fruit d'innovation organisationnelle pour perfectionner, optimiser, rendre universel l'accès au soin sur le territoire. C'est ce que le réseau de santé en périnatalité d'Auvergne ambitionne grâce à ce dispositif » se félicite la Dr Françoise Vendittelli, présidente du RSPA et gynécologue au CHU de Clermont-Ferrand.



RÉPONDRE À LA PROBLÉMATIQUE DE DÉSERT MÉDICAL ET D'ACCESSIBILITÉ POUR LE SUIVI DE GROSSESSE

Optimiser l'accès à un suivi médical

À l'instar de l'ensemble du territoire national, le territoire auvergnat est confronté à une problématique de désert médical et particulièrement en matière de périnatalité.

Cette tendance résulte de la progressive concentration des professionnels dans certaines zones, surtout urbaines, ne permettant pas une couverture homogène de l'offre de soins en France.

Dans le cas de la périnatalité, la fermeture continue en France de petites maternités depuis 30 ans, au profit de structures centralisées, a impacté l'accès aux soins pour les populations résidant en zone rurale (1972 : 1 747 maternités – 2016 : 517 maternités). En Auvergne en 2003, on recensait 17 maternités et 1 Centre périnatal de proximité (CPP). En 2021, on compte 10 maternités et 3 CPP. Le conseil national de l'ordre des médecins relevait qu'**en 2015, l'effectif des praticiens gynécologues et obstétriciens en Auvergne avait diminué de 20 % en 7 ans et prévoyait une diminution supplémentaire de 15%** entre 2015 et 2020. On constate que des villes comme Le Puy-en-Velay ou Moulins sont très faiblement dotés considérant leur bassin de vie.

« Ce phénomène ne facilite pas la continuité de la prise en charge des usagers, souligne la Dr Françoise Vendittelli. La diminution du nombre des maternités, conjugué à la faible offre de soin extrahospitalière dans certaines zones de notre territoire alourdit la charge de travail sur les maternités restantes, parfois elles-mêmes en difficulté par manque de spécialistes. Il en va de même pour les professionnels exerçant hors-maternité. Par ailleurs, des femmes se retrouvent en difficulté pour accéder à un spécialiste de la périnatalité. »

Des études scientifiques ont récemment mis en

évidence qu'un éloignement de 30 minutes de voiture d'une structure de suivi augmente les complications pouvant survenir pendant la grossesse ou l'accouchement, avec des conséquences sur la santé de la mère et de l'enfant. Celles-ci ne peuvent donc pas toujours se rendre à l'ensemble de leurs consultations et échographies, empêchant parfois la prévention et le repérage de certaines complications.

Ce défaut de dépistage des situations à risque entraîne un sur-risque pour la mère qui peut souffrir de pathologies pouvant être révélées ou s'aggraver au cours de la grossesse. Cet éloignement majore également le risque d'accouchements prématurés. Le manque de prise en charge des nouveau-nés dans des structures adaptées augmente le risque de décès ou de morbidités sévères. 220 communes se trouvent dans cette situation géographique, et 400 femmes environ seraient concernées.

Une unité mobile du RSPA au service des territoires ruraux

Fort de ces constats, le réseau de santé en périnatalité d'Auvergne a travaillé à **une solution innovante pour développer une offre de consultations de suivi de grossesse dans ces territoires.**

« Si on pose le constat que certaines femmes ne peuvent pas facilement se déplacer pour leur suivi de grossesse tout en comprenant que celui-ci est essentiel pour prévenir ces complications, alors il apparaît primordial que ce soit l'ensemble des moyens nécessaires au suivi de grossesse (professionnels et logistique) qui soit en capacité de se déplacer jusqu'à elles » présente la Dr Anne Debost-Légrand, médecin coordinatrice du Réseau et investigatrice principale du projet Opti'Soins.

Opti'soins a donc été pensé comme une unité mobile d'obstétrique au plus proche des domiciles des patientes vivant dans ces zones éloignées. Il s'agit de permettre à ces femmes d'avoir un parcours adapté en fonction de leur grossesse et de bénéficier d'une prise en charge optimisée et sans conditions de ressources.

Concrètement, ce projet consiste en la mise en place d'**une équipe mobile de 3 professionnels de santé, 1 sage-femme, 1 sage-femme échographiste et 1 infirmier-e, en mesure d'effectuer les consultations et les examens complémentaires directement dans la commune de résidence de ces patientes résidant en zone rurale.** Tout le matériel et les professionnels se déplaceront dans un camion dans les communes ciblées (sur le territoire

auvergnat) afin de réaliser le suivi de la grossesse dans des conditions matérielles appropriées. Une infirmière, spécialisée en santé mentale, mise à disposition par Sainte-Marie, proposera également un espace de parole pour les femmes enceintes (ou en post-partum) facilitant l'accès à une prise en charge de leurs addictions et un dépistage de leurs fragilités psychologiques et émotionnelles.

Pensé et développé dans une réflexion plus globale sur le système de santé, le projet ne peut se réaliser sans intégrer l'ensemble des acteurs du territoire dans sa réalisation. « **L'idée n'est pas de remplacer l'offre existante mais au contraire de la soutenir** en mettant à la disposition des sages-femmes et des médecins de ces territoires un renfort en moyen logistique et humain. Ce projet est un projet collaboratif qui pourra fonctionner grâce à l'implication des acteurs de terrain aussi bien les professionnels que les élus » explique la Dr Debost-Legrand. Le but est également de faciliter le relais de prise en charge de ces patientes et de leur nouveau-né auprès des maternités et des différents professionnels de la périnatalité.

L'objectif de ce projet est d'abord une amélioration du suivi de grossesse en conformité avec les recommandations nationales grâce à une prise en charge facilitée et plus accessible, permettant de proposer les orientations nécessaires pour prévenir l'apparition de risques. Cette amélioration pourrait permettre une diminution de la survenue de complications se traduisant par une fluidité du parcours patient avec la réduction de consommation de soins. De plus, l'implication des professionnels de terrain permettrait la construction d'un relais local avec une prise en charge de proximité pour éviter un nomadisme médical.

Etant dans une phase de recherche le dispositif aura une portée réduite jusqu'en 2024. Mais le RSPA nourrit l'ambition de la voir pérennisée, étendue, voire déclinée. « *Si cette première phase est satisfaisante, nous chercherons à la développer pour l'ensemble des territoires auvergnats concernés, et à diversifier l'offre en intégrant des consultations de gynécologie et de prévention notamment dans le cadre de la contraception* », conclue la Dr Vendittelli.

Un projet inédit en France métropolitaine adossé à un projet de recherche porté par le CHU de Clermont-Ferrand

Plusieurs dispositifs ont déjà été testés en France avec des retours plus ou moins positifs : les projets

reposant sur des sollicitations financières ou des aides matérielles dédiées ont, par exemple, montré leur limite. En effet, les femmes y adhéraient peu : à la difficulté toujours prégnante d'accessibilité, se rajoutait une stigmatisation des patientes bénéficiant du dispositif.

UN SUIVI DE GROSSESSE CONFORME AUX RECOMMANDATIONS

Chaque patiente, lorsque sa grossesse se passe bien, devrait avoir :

- une consultation mensuelle obstétricale (avec une sage-femme, un gynécologue ou un médecin généraliste) ;
- une échographie trimestrielle de dépistage ;
- des bilans biologiques mensuels de dépistage.

Il est également conseillé aux femmes enceintes/couples de suivre une préparation à la naissance qui s'oriente actuellement vers un accompagnement global de la femme et du couple en favorisant leur participation active dans le projet de naissance.

En revanche, **des unités mobiles dédiées à l'obstétrique ont déjà été créées dans les territoires d'outre-mer avec des retours favorables** : elles représentent une partie de la réponse aux inégalités d'accès aux soins dans ces territoires.

L'innovation organisationnelle, où l'hôpital se déplace au plus près du patient, n'est pas encore exploité en France métropolitaine en obstétrique. Par ailleurs, l'évaluation rigoureuse avec une mesure de l'impact réel de la mise en place de ces structures ultramarines n'a jamais été effectuée.

Ainsi, Opti'soins est développée dans une phase de test de 2 ans (jusqu'en 2024) dans le cadre d'un projet de recherche financé à hauteur de 662 663 € par le Ministère des solidarités et de la santé, dans le cadre d'un programme de recherche sur la performance du système des soins, piloté par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS). Le projet bénéficie également de fonds européens de développement régional (FEDER), via la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 78 000 €.

Le RSPA s'appuie sur le CHU de Clermont-Ferrand pour promouvoir l'étude d'impact que va générer le projet Opti'soins. En effet, le CHU et le RSPA ont des liens étroits depuis le début : l'association du RSPA est hébergée par le CHU, qui lui met à disposition un certain nombre de ses professionnels.

La Délégation à la recherche clinique et innovation (DRCI) est la structure dédiée à l'accompagnement de la recherche pour le CHU.

La DRCI apporte un appui et une expertise aux porteurs de projets de recherche clinique et d'innovations diagnostiques et thérapeutiques. La structuration de la DRCI, soutenue par l'attribution d'une mission d'intérêt général (MIG) spécifique, correspond aux missions définies par la circulaire de 2011 :

- l'organisation, surveillance et coordination de la recherche ;
- la conception des protocoles et la gestion et analyse des données.

À ces missions régaliennes, le CHU de Clermont-Ferrand a souhaité identifier deux autres missions clé au sein de la DRCI :

- la promotion de l'innovation (coordination de la Commission de l'innovation, des appels à projets médico-économiques de la DGOS, type PRME et études internes) ;
- la valorisation pour les questions juridiques de propriété intellectuelle (partenariat public/privé notamment) et les contrats de coopérations et les financements.

Ainsi, le CHU de Clermont-Ferrand se positionne au 8^e rang en matière d'activités cliniques (SIGREC) et au 14^e rang (sur 32) pour les publications scientifiques produites par les praticiens et soignants (SIGAPS).



À PROPOS DES ACTEURS DU PROJET

Le Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne (RSPA)

Le Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne (RSPA) est un réseau ville-établissements de santé médico-psycho-social qui existe depuis 2000.

Il est constitué de dix maternités et de trois centres périnataux de proximité (CPP). En tant qu'association, il conventionne avec les quatre Conseils départementaux de l'ex-région Auvergne, le registre des

malformations d'Auvergne, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Puy-de-Dôme (CIDFF63), le Centre des Gravouses (personnes malentendantes) et le Centre hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Ferrand.

Le RSPA s'est d'abord construit autour des professionnels de santé avec, en 1988, le développement d'un dossier commun de suivi, créant ainsi un lien de connaissance et d'information entre tous les acteurs de la chaîne de santé, puisque que chacun pouvait y inscrire ses constatations, profiter des informations déjà colligées par les autres, le tout au bénéfice de la patiente et de son enfant. L'homogénéisation des pratiques issues de cette attitude a permis une amélioration des indicateurs de santé et créé l'esprit « réseau » qui s'appuie sur le partage, l'échange et la subsidiarité. Cette démarche s'est largement appuyée sur les décrets périnatalités de 1998 qui précisaient le principe d'une organisation régionale de structures d'obstétrique et de néonatalogie et notamment le développement de réseaux.

Poursuivant la démarche et souhaitant améliorer la prise en charge des mères et des nouveaux-nés à risque, notamment pour promouvoir leur naissance dans des établissements dotés d'équipement accueillant des nouveaux-nés, les professionnels ont

formalisé en 2000 l'existence du réseau s'appuyant sur un squelette d'établissements gradués en 3 niveaux de complexité de soins.

Le Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne s'inscrit ensuite dans la loi Kouchner de 2002, assignant une place précise aux réseaux de santé. Ils ont pour missions de favoriser l'accès aux soins, d'effectuer des actions de prévention et de promotion à la santé, d'assurer la formation continue des professionnels de santé, et enfin surtout d'organiser des « parcours patients ». Les RSPA disposent d'un cahier des charges national très stricte et d'un champ d'action clairement défini : l'accès à la contraception, le désir d'enfant, la conception, le diagnostic anténatal, la grossesse quelles qu'en soient la durée et l'issue, l'interruption volontaire de grossesse, l'accouchement, le choix des parents relatifs à la naissance, l'accueil du nouveau-né, l'allaitement, le dépistage néonatal, l'établissement des premiers liens, les premiers mois de vie du nourrisson.

En 2008, un dossier médical périnatal partagé, accessible en ligne et en permanence à tout professionnel autorisé par la patiente, a été mis en place. Ce dispositif a contribué au décloisonnement ville-hôpital.

Aujourd'hui fort de 350 adhérents sur l'ensemble du territoire auvergnat, le Réseau coordonne, appuie et accompagne les médecins généralistes, les sages-femmes, les gynécologues-obstétriciens et tous les autres acteurs de la santé périnatale, avec les 10 maternités, les 3 CPP de la région et le centre hospitalier de Sainte-Marie, afin d'optimiser le suivi des 12 000 naissances annuelles sur les 4 départements de l'ex-région Auvergne.

Pour Julie Duclos-Médard, sage-femme coordinatrice, « le réseau est là pour tisser une grande toile qui permette à chaque acteur de la périnatalité d'être en relation avec les autres et ce à différentes échelles ». Il le fait en accomplissant principalement trois tâches :

- fluidifier les prises en charges, en construisant un parcours patient pour les cas les plus difficiles et en

améliorant le lien ville-hôpital, notamment grâce à la mise en place du dossier informatisé partagé ;

- former les professionnels de santé et créer du lien lors des temps de formation ;

- permettre un échange et une discussion sur les pratiques de chacun en libéral tout en cherchant à tendre vers une harmonisation de celles-ci sur le territoire.

Pour accomplir ces missions, le RSPA est confronté à des problématiques diverses de par la réalité du terrain. Le réseau tente d'y répondre en évaluant les pratiques professionnelles et en donnant les moyens de les compléter ou de les améliorer.

Le CHU de Clermont-Ferrand

Le CHU de Clermont-Ferrand est l'un des 32 centres hospitaliers universitaires en France.

Premier employeur public d'Auvergne (8 100 agents), le CHU assure des missions de soins, d'enseignement, de recherche et de prévention sur ses trois sites hospitaliers : Gabriel-Montpied, Estaing et Louise-Michel. Il s'inscrit dans un Groupement Hospitalier de Territoire « TerritoireS d'Auvergne : Allier – Puy-de-Dôme », regroupant 14 établissements publics de santé et dont il est l'établissement support.

Située au dernier niveau dans la gradation des soins, l'expertise du CHU est reconnue dans la prise en charge des activités de recours en médecine, chirurgie et obstétrique. Le CHU dispose d'un large éventail de services cliniques et d'un plateau médico-technique performant.

Au niveau régional, le CHU assure le rôle d'établissement de recours pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique : maternité de type 3, réanimation néonatale, diagnostic prénatal, PMA, gynécologie, prise en charge de la douleur, cancérologie, transplantations et greffes d'organes, chirurgie cardiaque, radiologie interventionnelle, neurochirurgie, polytraumatisés, unité neurovasculaire, obésité, génétique... Il assure également une activité de soins de proximité notamment par le biais de la prise en charge des urgences.

PAROLES DE PROFESSIONNELS ET D'USAGERS



L'équipe d'Opti'soins

Le projet Opti'soins va permettre de réintégrer les patientes dans le système de soins et leur permettre d'avoir un suivi de grossesse conforme aux recommandations. Lorsque sa grossesse se passe bien, chaque patiente doit avoir une consultation mensuelle obstétricale (avec une sage-femme, un gynécologue ou un médecin généraliste), une échographie trimestrielle de dépistage, ainsi que des bilans biologiques mensuels de dépistage. Il est également conseillé aux femmes enceintes et/ou aux couples de suivre une préparation à la naissance qui s'oriente actuellement vers un accompagnement global de la femme et du couple en favorisant leur participation active dans le projet de naissance.

Lorsqu'une femme enceinte habite à plus de 30 minutes d'un professionnel de santé ou d'une structure de soin, on devine à quel point il est compliqué d'avoir accès à un suivi de grossesse adapté et régulier, et d'autant plus si la grossesse nécessite un suivi plus médicalisé.

Grâce à ce camion de santé et de ses professionnels, l'objectif sera de pouvoir proposer à ces patientes une offre de soins facilitée, adaptée et de qualité, en étant au plus proche d'elles. Le but est également de faciliter le relais de prise en charge de ces patientes et de leur nouveau-né auprès des maternités et des différents professionnels de la périnatalité.

« À la découverte de ce projet, je me suis tout de suite sentie concernée », précise Nathalie Dulong, sage-femme cheffe de projet Opti'soins.

« Ayant grandi et vécu en milieu rural, j'en connais les avantages en termes de qualité de vie mais aussi les inconvénients.

Avec un territoire de mieux en mieux organisé et structuré, j'ai pu constater, au cours de mes échanges avec les coordinateurs en santé, les représentants de CPTS ou encore les responsables des services des différentes communautés de communes, qu'ils réalisaient un travail fabuleux auprès des populations les plus isolées. Toutefois, ces derniers m'ont aussi transmis leurs difficultés d'attractivité vis à vis des professionnels de santé sur ces zones. Mon rôle de coordinatrice Opti'soins m'a également conduite à échanger avec de nombreux professionnels de santé déjà implantés sur le territoire. Il en ressort qu'un travail en collaboration semble nécessaire pour une prise en charge optimale de ces femmes enceintes dans leur globalité.

Il paraît essentiel aujourd'hui de faciliter l'accès aux soins de ces populations en leur apportant le soin jusqu'à elles pour rétablir l'égalité.

J'ai à cœur de mener au succès ce projet afin de démontrer qu'une nouvelle organisation d'accès au soin sur le territoire est possible et de manière pérenne. Je crois en cette médecine mobile et en collaboration au bénéfice des femmes enceintes et de leurs enfants. Elle s'inscrit parfaitement dans ce que je pense être le précurseur de la « médecine des campagnes de demain ».

Isabelle Raimbault, Nathalie Dulong et Marine Pranal,
sages-femmes sur le projet Opti'soins



Le projet Opti'Soins apporte une réponse directe, ciblée, et pertinente aux besoins des usagers de notre territoire.

*La densité démographique auvergnate, que personne n'ignore, est une des principales raisons de ces manques de suivi. Certes, les personnes situées proches des grandes agglomérations n'y sont pas confrontées, mais un très grand nombre d'usagers d'Auvergne sont distants de plus d'une heure des centres de suivi de grossesse (cf. : carte SOS Préma/SFN sur le site internet de la SFN). Il est donc impératif de pouvoir leur apporter des solutions pour un meilleur accès aux soins. Il ne faut pas non plus ignorer que les populations de grandes agglomérations sont plus au fait de l'importance de ce suivi en comparaison des populations rurales. **Le projet Opti'Soins pourra en plus de son bagage médical, apporter au plus près de ces personnes une prévention et une sensibilisation qui nous semble essentielle.***

Vincent Desdoit

Représentant des usagers



*L'offre de soins sur le département et la région est très concentrée et ne peut pas desservir l'ensemble de la population. Les professionnels de santé commencent à s'installer dans des zones un peu plus éloignées mais ils sont peu connus et ont parfois du mal à se faire connaître car il existe une limitation au niveau de la communication. Certaines patientes ne savent pas qu'une offre est disponible et pour certaines l'offre est inexistante. **Opti'soins permettra un travail en collaboration avec les professionnels de terrain les plus proches de ces patientes isolées sans pour autant remplacer l'offre de soins déjà en place.** Le dispositif vient la compléter en créant une coordination de professionnels déjà sur place afin de permettre une orientation de la patiente au plus proche de son domicile.*

Cynthia Callaou

Représentante de l'Union des représentants des professionnels de santé (URPS) pour les sages-femmes libérales



CONTACTS PRESSE

communication@chu-clermontferrand.fr - apaponvidal@chu-clermontferrand.fr

Alice Papon-Vidal, chargée de communication

04 73 75 10 48 - 06 84 44 19 96